



# CS Arboriste Elagueur

## Devenir Ouvrier qualifié en élagage

### Pour travailler comme :

- Ouvrier qualifié dans une entreprise d'élagage, d'espaces verts, dans des collectivités territoriales
- Chef d'entreprise

### Contact :

Tél. : 04 71 46 26 90

Courriel : [cfa.aurillac@educagri.fr](mailto:cfa.aurillac@educagri.fr)

Rencontres possibles sur rendez-vous

Site internet : [www.gpompidouenilv.fr](http://www.gpompidouenilv.fr)



Vous êtes salarié dans une entreprise pendant 1 an en apprentissage, dont 16 semaines en formation au CFA.

## Organisation hebdomadaire de la formation

### Enseignements techniques et professionnels

Définir une stratégie d'intervention	35 h
Mettre en œuvre les techniques d'accès au poste de travail	
Réaliser les interventions techniques sur les arbres	

Un équipement de protection individuel (EPI) fourni à chaque apprenti.

### Modalité d'obtention du diplôme :

Obtenir les 3 unités capitalisables (UC) en contrôle continu.

### L'apprentissage :

Une expérience professionnelle qui permet une meilleure intégration dans le monde du travail  
Une formation assurée par une équipe de formateurs et de professionnels expérimentés

## Conditions d'admission

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV dans les domaines de l'aménagement paysager ou de la forêt
- Etre reçu aux tests d'aptitudes.
- Signer un contrat d'apprentissage dans une entreprise en lien avec le diplôme préparé.

